

2025/12

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle pour le lancement de la section Sport-Santé du Stade Sottevillais Cheminot Club (SSCC)

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29 ;
- Le projet présenté par le Stade Sottevillais Cheminot Club pour la création d'une section dédiée au Sport-Santé, dans le cadre du développement du « sport sur ordonnance » et de la promotion de la santé par l'activité physique adaptée ;
- L'engagement de la Ville de Sotteville-lès-Rouen en faveur de la santé publique et de l'accessibilité à des pratiques sportives adaptées pour tous les publics ;

Considérant :

- L'importance de structurer une offre innovante et encadrée dans le domaine du Sport-Santé, en réponse à une demande croissante sur le territoire ;
- Les spécificités du projet, notamment le recours à des intervenants qualifiés en Activité Physique Adaptée (APA) et les coûts liés à la mise en place de la section dès sa première saison ;
- Les opportunités offertes par cette section, qui permettra aux patients en parcours santé de s'inscrire dans une dynamique pérenne grâce aux activités proposées au sein du club ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 6 000€ au Stade Sottevillais Cheminot Club pour accompagner le lancement de sa section Sport-Santé ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20250206-2025-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Publication : 05/03/2025



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 FEVRIER 2025

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	27
Convocations :	31 JANVIER 2025

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, , Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Alexis VERNIER, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, , M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE
- Mme Luce PANE
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Adeline DIANISSY
- Mme Lisa MADELEINE
- M. Jean-Baptiste BARDET
- Mme Camille FERET
- Mme Sylvie FAURE

- Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Pouvoir à M. Clément THEODORE
- Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Pouvoir à M. Benoît HEBERT
- Pouvoir à M. Alexis VERNIER
- Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAM remplit les fonctions de Secrétaire.